

Journées techniques Vipères 2026

Atelier 3 – Milieux agricoles et vipères : quelles actions pour une cohabitation durable ?

(06/05/2026)

Compte-rendu

Animateurs : Benoit Marchadour (LPO Pays de la Loire) & Laura Kouyoumdjian (SHF)

Nombre de participants : 43

Résumé

Si les milieux agricoles peuvent correspondre à des habitats favorables aux vipères, ils sont aussi des lieux où une activité humaine est exercée. Ces activités peuvent, dans certaines situations, exercer une pression sur les populations de vipères. L'objectif de cet atelier est d'identifier les enjeux spécifiques liés au contexte agricole (périodes, pratiques, microhabitats etc.) afin d'engager une réflexion sur le dialogue avec ces professionnels et les sensibiliser aux enjeux et pratiques. Cette approche permettra la promotion d'une pratique agricole moins impactante et accompagnant la mise en œuvre d'actions favorables aux vipères.

Introduction

Une brève introduction permet de partager quelques constats liés à la perte de la biodiversité de manière générale, mais aussi des vipères dans les milieux agricoles où les pratiques s'intensifient et entraînent une diminution des linéaires de haies et une baisse de connectivité entre les populations.

Dans ce contexte, il apparaît nécessaire de traiter ce sujet afin d'engager la sensibilisation des professionnels du monde agricole aux enjeux et pratiques et ainsi améliorer la préservation des vipères dans ces espaces.

Le présent atelier s'est déroulé en plusieurs temps, incluant des temps de travail où le groupe était divisé en 4 sous-groupes et des temps de mise en commun avec l'ensemble des participants.

Un premier temps d'échange autour des mesures de gestion

En première partie d'atelier, les 4 groupes ont été invités à répondre à la question suivante : quelles sont les **mesures de gestion favorables aux vipères** en milieu agricole ? Les participants ont pu s'appuyer sur un schéma détaillé d'un site agricole, représenté sur une grande bâche afin de les inviter à prendre en compte les différents types d'espaces présents sur un milieu agricole.



Les échanges entre les participants ont permis d'identifier les mesures de gestion suivantes :

- **La gestion des haies** existantes selon les bonnes pratiques (fréquence, période, matériel, etc.) et la création de nouvelles pour favoriser la connectivité entre les populations. Permettre une largeur de haie suffisante facilitant notamment le développement d'une strate buissonnante. Laisser un ourlet herbacé conséquent en pied de haies (> 1 m) apparaît comme essentiel.
- **La surveillance du pâturage**, incluant notamment sa taille (attention au surpâturage) ou encore la mise en place d'exclos le long des haies et zones buissonnantes ainsi que sur des secteurs où la végétation est en cours de repousse.
- **L'amélioration des pratiques sur les grandes cultures** avec notamment la nécessité de **réduire l'utilisation des pesticides**.
- **Intégration de bandes enherbées diversifiées** en bordure de culture.
- Des actions peuvent également être réalisées sur **la création et/ou l'entretien des micro-habitats** tels que les murets et murgiers ou encore les mares. Les tas de bois ou de foin issus d'actions d'entretien pourraient également être laissés au sol en vue de favoriser la faune.
- Les actions de **porter à connaissance sur les espèces, de sensibilisation et de formation des professionnels** ont également été identifiées comme des actions primordiales à mettre en œuvre.

Un second temps d'échange autour de l'accompagnement, de la sensibilisation et de la formation

Avant d'amorcer la seconde partie de l'atelier, Benoit Marchadour partage un bref retour d'expérience en Pays de la Loire, où la LPO travaille en collaboration avec le milieu agricole selon plusieurs axes de travail incluant notamment un réseau de fermes partenaires, la mise en place de mesures agro-environnementales sur des territoires à enjeux (concernant notamment certaines espèces d'oiseaux). Il rappelle que le monde agricole constitue un large public et qu'il n'est pas toujours aisé d'approcher tout le monde. Dans ce contexte, la première approche consisterait à

contacter en premier lieu les agriculteurs présentant un plus grand intérêt pour la biodiversité (réseau de fermes partenaires, fermes « MAE » ou fermes « espèces à enjeux » par exemple). Un participant issu du milieu agricole rappelle que cette première approche touche généralement plus de monde qu'il n'y paraît puisque cela permet également aux agriculteurs sensibilisés et impliqués de porter le message dans leur réseau professionnel.

Pour la seconde partie de l'atelier, deux questions ont été posées aux participants afin d'identifier les actions permettant de mettre en œuvre les pratiques de gestion identifiées précédemment. Deux groupes se sont penchés sur la première question, les deux autres sur la seconde.

COMMENT SENSIBILISER LES AGRICULTEURS AUX ENJEUX VIPÈRES ET COMMENT LES FORMER À LES PRENDRE EN COMPTE DANS LEURS PRATIQUES ?

De manière générale, les deux groupes ayant travaillé sur le sujet s'accordent à dire que travailler avec une **diversité d'acteurs**, mêlant les réseaux naturalistes et agricoles existants (dont les chambres d'agriculture, les syndicats, les AMAP etc.) est nécessaire afin de faciliter les échanges et adopter le bon langage.

La **valorisation du métier d'agriculteur** et des bonnes pratiques ont également été cités dans les deux groupes et identifiés comme essentiels pour une appropriation plus large.

Afin d'accompagner au mieux la mise en œuvre de ces actions, la **production d'outils** s'avère nécessaire. Par exemple, la réalisation de **fiches techniques** listant les préconisations de gestion en milieu agricole a été citée. Il est rappelé que dans le cadre de la mise en œuvre de l'action n° 4 du PNA Vipères, l'élaboration d'un **guide de gestion**, incluant notamment une fiche dédiée aux espaces agricoles, est actuellement en cours. D'autres outils au **format vidéo** par exemple peuvent également être imaginés pour inciter les professionnels du monde agricole à agir et les accompagner. Ces outils pourraient notamment être plus largement utilisés dans le cadre d'une **formation initiale et continue** axée sur la biodiversité au sens large à destination des lycées agricoles voire même des enseignants ou encore au travers d'actions plus larges de sensibilisation. En effet, les participants de l'atelier s'accordent à dire qu'une approche plus globale, **axée sur la biodiversité en générale** et non pas uniquement sur les vipères peut être un meilleur moyen de toucher le public ciblé, même s'il n'est pas moins important de valoriser les vipères comme espèces bioindicatrices, dont la présence est un signe de bon état de préservation du milieu.

Lors de la restitution générale de l'atelier devant l'ensemble des participants aux Journées techniques, un questionnement est soulevé quant à la nécessité de mettre en avant l'utilité des vipères dans les écosystèmes. Les échanges amènent à la conclusion que d'approcher le vivant par son utilité est questionnable : si une espèce est jugée non utile, doit-on en déduire qu'on peut la supprimer ? **Les participants s'accordent à dire que les vipères pourraient plutôt être présentées comme des espèces bio-indicatrices**, en lien avec les actions *One health*, ou comme espèce parapluie. Une troisième piste est de parler plutôt de son habitat, de son écosystème.

COMMENT ACCOMPAGNER ET INCITER LES AGRICULTEURS À METTRE EN ŒUVRE LES MESURES DE GESTION FAVORABLES AUX VIPÈRES ?

De manière générale, il ressort que pour inciter les agriculteurs à mettre en œuvre des mesures de gestion favorables aux vipères, il est nécessaire de s'appuyer sur des **agriculteurs ambassadeurs** dans des réseaux engagés (Paysans de nature, Terres de lien etc.) notamment pour encourager le partage de connaissances et d'expériences. Ces acteurs peuvent avoir une forte plus-value lors de formations sur le terrain, pour convaincre d'autres personnes.

À l'échelle plus locale, l'organisation de **discussions avec les acteurs locaux** permettant à la fois de mieux comprendre et considérer les enjeux agricoles, tout en partageant les enjeux écologiques peut constituer une première porte d'entrée. **L'échelle territoriale**, plutôt locale (commune, communauté de communes, CUMA, etc.), apparaît pertinente pour faciliter la mise en œuvre des actions, en associant le plus d'acteurs possibles (dont les citoyens, les élus, etc.). De fait, il est plus facile de toucher les agriculteurs d'un même secteur en lien notamment avec

des enjeux vipères localisés.

La mise en œuvre de mesures favorables aux vipères peut également être favorisée par différentes formes d'incitations notamment financières (mais aussi labels par ex.). Les aspects réglementaires constituent une approche plus délicate mais sont importants à mettre en avant car ils peuvent permettre d'engager du concret.

Du côté des structures naturalistes, l'**appropriation des enjeux agricoles** et la **maîtrise des outils réglementaires et financiers** (PAC notamment) constituent des préalables importants pour aboutir à des échanges pertinents et à la mise en œuvre d'actions opérationnelles.

Enfin, la **mise à disposition d'outils** sous formes de fiches ou vidéos pratiques permettant d'accompagner les acteurs ont également été proposées dans les deux groupes.

Ces premiers éléments de réflexion pourront être utilisés dans le cadre de la mise en œuvre des actions de conservation et gestion du PNA en lien avec le milieu agricole via notamment la création d'outils nationaux. Ces idées pourront également être mobilisées à des échelles plus locales en fonction des besoins des acteurs.